



## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 24 mai 2022  
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance**
- 5. Procès-verbaux**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 10 mai 2022.
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
  - 6.1 Mandat pour la publication d'un produire un désistement de l'avis d'expropriation du 291, rue Richelieu (Restaurant Samuel) (SD-2022-0094);
  - 6.2 Demande au Directeur général des élections du Québec (SD-2022-0347);
  - 6.3 Acceptation du don du lot 4 315 370 du cadastre du Québec, propriété Monsieur Robert Giroux (SD-2022-0260);
  - 6.4 Signature d'un addenda relatif au renouvellement de la lettre d'entente avec La Société canadienne de la Croix-Rouge (SD-2022-0297);
  - 6.5 Acquisition du lot vacant 3 559 470 du cadastre du Québec situé sur la rue Moreau (SD-2022-0322);
  - 6.6 Modification à l'annexe « I » de l'entente entre la Société d'habitation du Québec et la Ville concernant la sécurité de l'information (SD-2022-0337).

## **7. Finances municipales**

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;
- 7.2 Transfert des soldes disponibles de règlements fermés et affectation de surplus affectés et réserves (SD-2022-0264);
- 7.3 Résolution de concordance et de courte échéance relativement aux emprunts (SD-2022-0394).

## **8. Ressources humaines**

- 8.1 Embauche au poste de directeur et trésorier du Service des finances (SD-2022-0399);
- 8.2 Embauche temporaire de madame Claudie Poussard au poste de coordonnateur aux communications au Service des communications (SD-2022-0355);
- 8.3 Embauche de madame Corinne Dussault au poste de Régisseur famille-jeunesse au Service de la culture, du développement social et du loisir (SD-2022-0331);
- 8.4 Embauche de monsieur Benoit Mongeon au poste de Chef de division - Communications et image de marque au Service des communications (SD-2022-0319);
- 8.5 Embauche temporaire de Francine Van Winden au poste de Chef de division environnement et développement durable (SD-2022-0383);
- 8.6 Suspension de l'employé n° 07313 (SD-2022-0373).

## **9. Culture, développement social et loisir**

- 9.1 SA-402-LO-22-G Octroi d'un contrat de gré à gré à Gestion Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu pour la gestion déléguée de l'offre aquatique (SD-2022-0207);
- 9.2 SA-397-LO-22-P Octroi de contrat avec appel d'offres public Service de location de toilettes chimiques pour différents parcs de la Ville (2022-2025) (SD-2022-0369);
- 9.3 Aide financière à La Série du Canal – Édition 2022 pour des événements de course à pied chronométrée (SD-2022-0400);
- 9.4 Reconnaissance de l'implication bénévole exceptionnelle - madame Fernande Legrand (SD-2022-0226);
- 9.5 Octroi d'une subvention supplémentaire à la Société nationale des Québécois Richelieu-Saint-Laurent (SD-2022-0236);
- 9.6 Suspension ou compensation de loyers et de frais de location pour divers organismes de loisir reconnus conséquemment à la pandémie du Coronavirus (COVID-19) (SD-2022-0242);

- 9.7 Programme de relance COVID-19 : Soutien aux activités de loisirs des organismes (SD-2022-0241);
- 9.8 Subvention à accorder - CCSLAC 7 avril 2022 - École de gymnastique artistique du Haut-Richelieu (SD-2022-0304);
- 9.9 Modification à la résolution n° 2021-07-0619 relative à l'acquisition du monument « Hommage aux patriotes » (SD-2022-0343).

## **10. Infrastructures et gestion des eaux**

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
  - 10.1.1 SA-511-IN-22-P Travaux de réfection des infrastructures avenue Leclerc, rues Nadeau, Samuel-de-Champlain et Honoré-Mercier - ING 753-2021-002 (SD-2022-0155);
  - 10.1.2 SA-519-IN-22-P Services professionnels - Surveillance des travaux - Travaux de réfection des infrastructures avenue Leclerc, rues Nadeau, Samuel-de-Champlain et Honoré-Mercier - ING 753-2021-002 (SD-2022-0315);
  - 10.1.3 SA-523-IN-22-P Travaux - Réaménagement de l'intersection du chemin des Patriotes Est et de l'avenue Conrad-Gosselin - ING 752-2015-010 (SD-2022-0360);
  - 10.1.4 SA-533-IN-22-I Travaux d'inspection télévisée de conduites d'égout - ING-751-2022-002 (SD-2022-0256);
  - 10.1.5 SA-561-IN-22-G Paiement de facture au Canadien National – Travaux majeurs sur le réseau ferroviaire (SD-2022-0287);
  - 10.1.6 SA-505-IN-21-P Rejet de l'appel d'offres - Fourniture d'équipements de déshydratation de biosolides à la station d'épuration - ING-759-2020-018 (SD-2022-0371).

## **11. Toponymie et circulation**

- 11.1 Interdiction de stationnement - 4<sup>e</sup> Avenue (SD-2022-0366);
- 11.2 Mise en place d'un panneau d'arrêt à l'intersection des rues De Lauzon et Le Renfort (SD-2022-0368);
- 11.3 Résolution relative aux traverses piétonnières (SD-2022-0377);
- 11.4 Stationnement P-19 - Hôtel de ville - stationnement limité (SD-2022-0298).

## **12. Travaux publics**

- 12.1 Octroi du contrat suivant :
  - 12.1.1 SA-2940-TP-22-P Fourniture et livraison d'une (1) rétrocaveuse neuve 2022 ou plus récente (SD-2022-0309);
  - 12.1.2 SA-2953-TP-22-P Travaux de surfacage de rues 2022 (SD-2022-0374);
  - 12.1.3 SA-2944-TP-22-I Services professionnels - Analyse des infrastructures d'aires de jeux dans les parcs de la Ville (SD-2022-0359).

## **13. Sécurité publique**

- 13.1 Signature d'un protocole d'entente avec Justice Alternative du Haut-Richelieu - Projet Dégraf (SD-2022-0307).

## **14. Urbanisme**

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
  - 14.1.1 DDM-2022-5202 Mario Brais - Immeuble situé au 132, rue Dumouchel - Subdivision dont la largeur du lot est inférieure à la norme prescrite (SD-2022-0191);
  - 14.1.2 DDM-2022-5211 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu - Immeuble situé au 580, rue Théodore-Bécharde et les lots portant les numéros 5 980 282 et 3 640 445 cadastre du Québec - Création de deux lots dont la largeur est inférieure à la norme prescrite dans la zone H-2048 (SD-2022-0192);
  - 14.1.3 DDM-2022-5216 Fondation le Renfort Grande-Ligne - Immeuble situé au 176, rue Longueuil - Aménagement d'une aire de stationnement, dont le nombre de cases de stationnement et l'aire de manœuvre ne respecte pas la norme prescrite (SD-2022-0284);
  - 14.1.4 DDM-2022-5219 Jean-Michel Brault - Immeuble portant le numéro de lot 6 406 594 cadastre du Québec et situé sur la rue Larocque - construction d'une habitation trifamiliale dont la profondeur du bâtiment est non conforme à la norme prescrite (SD-2022-0194);
  - 14.1.5 DDM-2022-5220 Jean-François Perron et Catherine Pessoa - Immeuble situé au 175, rue Fontaine - Agrandissement résidentiel dérogatoire (SD-2022-0188);

- 14.1.6 DDM-2022-5222 MRAA+ Design - Immeuble situé au 235-237, boulevard Saint-Luc - Aménagement d'une allée d'attente d'un service à l'auto située à moins de 3 mètres d'une ligne de terrain adjacent à un usage du groupe habitation (H) (SD-2022-0200).
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- 14.2.1 UC-2021-5148 Catherine Duranleau - Immeuble situé au 93, rue Chênevert - Agrandissement du bâtiment principal afin d'aménager un logement intergénérationnel (SD-2022-0280);
- 14.2.2 UC-2022-5207 Nicole Auclair - Immeuble situé au 74, chemin Saint-André - Agrandissement du bâtiment principal afin d'y aménager un logement intergénérationnel (SD-2022-0195);
- 14.2.3 UC-2022-5210 Gilles Duchesne - Immeuble situé au 788, rue Antoine-Coupal - Agrandissement de la résidence unifamiliale isolée, afin d'y ajouter un logement intergénérationnel (SD-2022-0187);
- 14.2.4 UC-2022-5224 Éric Durocher - Immeuble situé au 814, rue du Domaine - Agrandissement de la résidence unifamiliale isolée, afin d'y ajouter un logement intergénérationnel (SD-2022-0190).
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale :
- 1) PIA-2022-5186 STA Architectes - Véronique Iler – Immeuble situé au 156, rue de Salaberry - Ajout d'un escalier afin de rendre conforme une issue de secours en cour arrière (SD-2022-0338);
- 2) PIA-2022-5215 Fondation le Renfort - Immeuble situé au 176, rue Longueuil - Construction d'une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite, la construction d'un escalier de secours, la construction d'un escalier emmuré et l'ajout de trois (3) portes extérieures sur le bâtiment principal (SD-2022-0281);
- 3) PIA-2022-5223 MRAA+ Design - Immeuble situé au 235-237, boulevard Saint-Luc - Aménagement de terrain (SD-2022-0201);
- 4) PIA-2022-5232 Josée Lessard-Neron - Immeuble situé au 232-234, rue Champlain - Installation d'une enseigne murale (SD-2022-0339);

- 5) PIA-2022-5241 Mathieu Pelletier - Immeuble situé au 155, 3<sup>e</sup> Avenue - Modification des corniches du bâtiment principal (SD-2022-0336);
- 6) PIA-2022-5250 Kristen Reidel - Immeuble situé au 86-88, rue Saint-Charles - Remplacement du revêtement de toiture et des allèges (SD- 2022-0334).

14.4 Adoption du projet des règlements suivants :

14.4.1 Règlement n° 2030 (SD-2022-\*\*\*\*)

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but :

- De créer un nouveau PIIA « Projet de développement résidentiel » afin d'encadrer dans les nouveaux projets domiciliaires impliquant l'ouverture ou le prolongement d'une rue publique, les opérations cadastrales, l'architecture et l'implantation des bâtiments principaux ainsi que l'aménagement des terrains ;
- De déterminer les critères et objectifs applicables à ce PIIA.»;

14.4.2 Règlement n° 2098 (SD-2022-\*\*\*\*)

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654 et ses amendements, dans le but d'abroger l'article 77 relatif aux « Renseignements et documents requis pour toute demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale » ».

14.5 Adoption du premier projet de règlement

- - - -

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.6.1 Règlement n° 2090 (20220212-083)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'agrandir la zone H-1728, à même une partie de la zone P-1846, afin d'y inclure la totalité du lot 6 305 460 du cadastre du Québec;
- D'autoriser, à même la zone H-1728, les projets intégrés, la classe d'usages « Multifamiliale » de 10 à 12 logements ainsi que les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain.

Ces zones sont situées sur la rue Jacques-Cartier Sud, du côté ouest, entre les rues Therrien et Roman »;

#### 14.6.2 Règlement n° 2091 (SD-2022-0203)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'autoriser l'usage « Salon de quilles » dans la zone P-3008;
- De retirer les usages appartenant aux classes C4-01 « Activités culturelles et récréatives » et C4-04 « Salles de congrès » de la zone P-3008.

La zone P-3008 est située à l'intérieur d'un quadrilatère formé de la 12<sup>e</sup> Avenue, de la rue Thuot, de la 11<sup>e</sup> Avenue et de la rue Riendeau »;

#### 14.7 Adoption du premier projet des résolutions

-----

#### 14.8 Adoption du second projet de la résolution suivante :

- |        |                  |   |
|--------|------------------|---|
| 14.8.1 | PPCMOI-2022-5192 | (lots 4 040 876 et 4 040 877 du cadastre du Québec, rue Honoré-Mercier) (SD-2022-0104). |
|--------|------------------|---|

#### 14.9 Adoption des PPCMOI

-----

#### 14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement

-----

#### 14.11 Appui à des demandes d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

- |         |               |  |
|---------|---------------|--|
| 14.11.1 | ZAP-2021-5043 | Constance Lemay et Gabriel Claveau - Immeuble situé aux lots 3 090 698 et 3 090 700 du cadastre du Québec, chemin du Clocher (SD-2022-0299); |
| 14.11.2 | ZAP-2022-5262 | Pier-Luc Girard et Lydia Alarie - Immeuble situé au lot 3 642 735 du cadastre du Québec, rue Faille (SD-2022-0300);                          |
| 14.11.3 | ZAP-2022-5263 | Richard Brunet - Immeuble constitué du lot 3 091 771 du cadastre du Québec, situé sur la rue des Moissons (SD-2022-0301);                    |
| 14.11.4 | ZAP-2022-5271 | Daniel Bonneau - Immeuble situé au 216 boulevard Croisetière Nord, lot 3 978 343 (SD-2022-0358).   |

### **15. Transport et mobilité urbaine**

## **16. Avis de motion**

### **16.1 Règlement n° 2030 (SD-2022-\*\*\*\*)**

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but :

- De créer un nouveau PIIA « Projet de développement résidentiel » afin d'encadrer dans les nouveaux projets domiciliaires impliquant l'ouverture ou le prolongement d'une rue publique, les opérations cadastrales, l'architecture et l'implantation des bâtiments principaux ainsi que l'aménagement des terrains;
- De déterminer les critères et objectifs applicables à ce PIIA. »

### **16.2 Règlement n° 2103 (SD-2022-0380)**

« Règlement autorisant le financement de travaux de mise à niveau des réserves d'eau à l'usine de filtration de la rive ouest, décrétant une dépense de 3 440 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

### **16.3 Règlement n° 2108 (SD-2022-0345)**

« Règlement modifiant le règlement n° 0383 concernant les limites de vitesse, tel qu'amendé, afin d'abaisser la limite de vitesse à 40 km/h sur les rues résidentielles »;

### **16.4 Règlement n° 2098 (SD-2022-\*\*\*\*)**

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654 et ses amendements, dans le but d'abroger l'article 77 relatif aux « Renseignements et documents requis pour toute demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale ». »

## **17. Règlements**

### **17.1 Règlement n° 2073 (SD-2022-0043)**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de créer la zone A-4033, à même une partie de la zone A-4009, afin d'autoriser la classe d'usages « Unifamiliale » en plus des classes d'usages « Culture » et « Élevage » du groupe agricole (A) et de prescrire les normes relatives aux terrains et aux bâtiments pour ces usages »;

Cette zone est située sur la rue Dumont, du côté nord, à l'ouest du chemin du Petit-Bernier, à l'est du chemin des Ormes et au sud de la rue Grandes Terrasses ».

### **17.2 Règlement n° 2077 (SD-2022-0024)**

« Règlement modifiant le règlement n° 1760 relatif à la tarification pour le service de la culture, du développement social et du loisir »;

### **17.3 Règlement n° 2080 (SD-2022-0124)**

« Règlement établissant le programme d'aide financière pour le fonds entrepreneurs commerciaux innovants »;



17.4 Règlement n° 2085 (SD-2022-0123)

« Règlement modifiant le règlement n° 0556 sur les branchements de services municipaux d'aqueduc et d'égout, et ses amendements, dans le but d'y apporter divers correctifs »;

17.5 Règlement n° 2086 (SD-2022-0149)

« Règlement autorisant le financement pour l'acquisition d'unités de déshydratation des boues à la station d'épuration et pour le paiement des honoraires professionnels s'y rattachant, décrétant une dépense n'excédant pas 2 185 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.6 Règlement n° 2094 (SD-2022-0168)

« Règlement abrogeant le règlement n° 1783 décrétant la création d'un programme d'aide financière visant à promouvoir les produits économiseurs d'eau »;

17.7 Règlement n° 2097 (SD-2022-0244)

« Règlement établissant le programme d'aide financière pour la création d'un fonds pour l'animation économique du Vieux-Saint-Saint-Jean et du Vieux-Iberville ».

17.8 Règlement n° 2101 (20220212-083)

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir la zone H-1728 au « Secteur de P.I.I.A. : Projets intégrés résidentiels »

Cette zone est située sur la rue Jacques-Cartier Sud, du côté ouest, entre les rues Therrien et Roman.»

## **18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal**

18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 19 mai 2022;

18.2 Approbation du règlement suivant par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n°2062 : « Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection de chaussées pour diverses rues, décrétant une dépense de 3 622 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

18.3 Procès-verbal de correction de la résolution n° 2022-04-0287;

18.4 Procès-verbal de correction de la résolution n° 2022-04-0282;

18.5 Procès-verbal de correction de la résolution n° 2022-04-0307;

18.6 Procès-verbal de correction de la résolution n° 2022-04-0259;

18.7 Listes des déboursés de janvier, février et mars 2022;

18.8 Registre cumulatif des achats au 30 avril 2022;

18.9 Liste des personnes embauchées hors conseil au 30 avril 2022.

**19. Période de questions**

**20. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public**

**21. Levée de la séance**